

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1138 CONCERNANT LE PERSONNEL

n° 1138

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1952

Date de publication
12 décembre 1951

Date du numéro
1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification de six mille francs (6.000 fr.) pour services rendus à l'Administration, est accordée à M. Omar Abdallah, Agent de contrôle du Port Cette dépense est imputable au chapitre 1 XIII, art. 2, § 13 de l'exercice 1951.